

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

30 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE

30 novembre 2023

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 12

votants : 15

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 5 DÉCEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. COLIN, M. BELFORT, M. DEGOULET, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, M. FIMIEZ, Mme GUYON, Mme JODEAU BELOTTI, M. OLLIVIER

**Absents excusés : M. BARRIER donne procuration à M. Fabien LECERF,
M. JOUSSE donne procuration à Mme Martine COUET
Mme EL KRIMI donne procuration à Mme LE DRÉAU**

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

7. Demande d’aide des établissements de santé

Délibération DE06-05122023

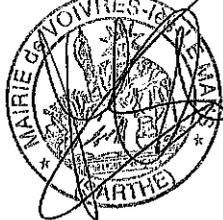
Nous avons reçu un courrier de demande d’aide du Pôle Santé sud.

Après discussion, il ressort principalement qu’il paraît difficile d’aider une structure privée alors que l’hôpital public souffre aussi de l’inflation. Un courrier sera envoyé pour demander des explications et les informer du vote de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ne souhaite pas subventionner les établissements de santé privés à 13 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention.

Fait à Voivres lès-Le Mans
Le 12 décembre 2023

Le Maire
Martine COUET



Le secrétaire de séance
Fabien LECERF